

Communauté de communes de la Beauce Loirétaine

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



7.1.2 Plan des SUP



PLUi-H approuvé par délibération
du Conseil Communautaire en
date du 25 mars 2021



Plan de Servitudes d'utilité Publique

Plan de zonage

échelle: 1 / 50 000ème

- Eaux**
AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Monuments historiques**
AC1 - Monuments Historiques inscrits et classés
- Patrimoine architectural et urbain**
AC4 - Protection au titre des abords de monuments historiques
- Gaz et électricité**
I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- Circulation aérienne**
T4 - Relations aériennes : servitude de balisage
T5 - Relations aériennes : servitude de dégagement
T7 - Relations aériennes : servitudes à l'extérieur des zones de dégagement (ZD) (concerne tout le territoire)
- Télécommunications**
PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
PT2 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
PT3 - Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
- Ouvrages de défense**
AR3 - Servitudes militaires : magasins à poudre de l'armée et de la marine
AR6 - Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
- Cimetières**
INT1 - Emplacement cimetière
INT1 - Périmètre cimetière
- Ouvrages et plans de prévention des risques**
PM2_GENERATEUR_SUP_S_045
PM3 - Plans de prévention des risques technologiques

Direction Départementale des Territoires du Loiret
Service Urbanisme et Aménagement et Développement du Territoire
Pôle Connaissance et Prospective Territoriales
131, rue du Faubourg Bannier 45042 ORLEANS Cedex
Tél : 02 38 52 47 71 - Courriel : ddt-pcpt-suadt@loiret.gouv.fr

